COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE 4 NOVEMBRE 2026

CONTACT
Fédération CGT
des Mines et de l'Énergie
268 rue de Paris,
93513 Montreuil cedex

LE FINANCEMENT POUR LA CONSTRUCTION DU NOUVEAU NUCLÉAIRE NE DOIT PAS SE FAIRE EN DÉTOURNANT L'ÉPARGNE POPULAIRE DU LIVRET A INITIALEMENT DESTINÉ AU LOGEMENT SOCIAL

Le projet actuel du PLF 2027 entérine la volonté d'Emmanuel Macron et de son gouvernement de faire financer la construction de six nouveaux réacteurs nucléaires EPR2 par le Livret A, à hauteur de 60 % du coût du programme.

Utiliser les fonds du livret A le détournerait de sa vocation de financement du logement social et pourrait être une rupture potentielle du lien de confiance avec certains épargnants.

Alors que 2,9 millions de personnes sont mal logées ou sans logement, l'urgence est d'amplifier la construction et la rénovation des logements sociaux.

Pour la FNME-CGT, le mix énergétique souverain, fiable et bas carbone est incompatible avec la libre concurrence, les investissements dans le nucléaire, l'hydroélectricité, le thermique à faible émission de GES. Pour le réseau également cela nécessite des fonds massifs et immobilisés sur de longues périodes, incompatibles avec les exigences de rentabilité à court terme du secteur privé !

Par ailleurs la dépendance française et européenne dans de nombreux secteurs nous impose de reconquérir une souveraineté énergétique, industrielle et bas carbone.

- Ces six nouveaux réacteurs, tout comme la prolongation du parc existant et le développement d'autres moyens de production, sont essentiels et font indiscutablement partie de la nécessaire transition énergétique du pays. Des solutions sont possibles et le coût ne peut peser sur les factures ou le logement social.

- 100 milliards d'Euros détournés sous forme de dividendes par EDF et ENGIE aux actionnaires depuis 2007, montant qui aurait largement suffi à assurer le financement des EPR. Le contribuable aurait donc déjà payé indirectement par le biais de ses factures de gaz et d'électricité depuis 2007. Pire encore il paiera une deuxième fois en réorientant une partie de l'épargne des Français destinée normalement aux besoins des ménages les plus précaires.

C'est bien pour cela que la FNME CGT porte son Programme Progressiste de l'Énergie, qui est finançable, équilibré et même excédentaire sur 10 ans, sans alourdir la dette publique et en baissant les factures d'au moins 25% !

Pour avoir plus d'informations sur le Programme Progressiste de l'Énergie de la FNME-CGT, cliquez sur ce lien : www.servicepublic-energie.com